



Tableur Carbone Entreprise & Etablissements

Pourquoi faire le bilan carbone de mon entreprise si elle n'est pas soumise à un bilan carbone réglementaire (environ 3,5 millions d'entreprises) ? Pour réduire les risques de sortie du marché, de perte de réputation, de risque climatique et de risque réglementaire qui va avec : RSE et depuis janvier, CRDS, obligation de transparence et de reporting auprès de grandes entreprises clientes, marchés publics. Mais aussi pour les co-bénéfices potentiels : augmentation de compétitivité (énergies...), d'image, de robustesse du process, gains monétaires, attractivité de l'entreprise : clients, banquiers et salariés.

Gratuit, adossé à des sources fiables et citées, l'outil est conçu pour être simple, efficace et motivant pour le chef d'entreprise et les salariés, avec un investissement minimal en temps, en énergie et en argent. Entièrement hors ligne, il garantit la confidentialité des données et des résultats, la souveraineté de l'entreprise.

Concrètement, le tableur carbone entreprise évalue l'empreinte carbone des principales sources d'émissions (personnel, transport, énergie, bâtiments) avec un nombre réduit de données de l'entreprise facilement accessibles ; et propose des actions de réduction par postes clés de dépense.

Simple les émissions les plus impactantes sont calculées à partir d'un petit nombre de données de l'entreprise : pour les plus impactantes, les consommations d'énergies en kWh litres ou m3..., le reste à partir de données comptables synthétiques, comme la valeur ajoutée, les consommations intermédiaires et les produits vendus. Ce qui réduit considérablement le recueil de données pour un résultat instantané.

Efficace, le Tableur Carbone Entreprise peut être personnalisé tant pour en faire un outil de pilotage de l'entreprise que pour répondre aux spécifiques d'une fédération professionnelle ou d'un secteur d'activité.

Motivant, il est proposé de développer des actions de réduction des émissions en mode projet, en privilégiant celles qui sont les plus motivantes et les plus simples à réaliser. Ce qui peut se faire depuis l'entreprise et en s'appuyant sur les dispositifs d'accompagnement proposés par l'ADEME ou d'autres organismes cités.

Prix de la simplicité, ce tableur n'est donc pas un bilan carbone au sens réglementaire du terme, qui demande plus de temps et d'argent. L'intérêt supplémentaire étant alors de pouvoir vendre des crédits carbone certifiés.

Accessible, adaptable et efficace, il permet d'initier une stratégie de réduction des émissions dans le monde de l'entreprise.

Contact du porteur de projet : Jean-Michel VINCENT – jeanmichelvincent@agirlocal.eu - 0620721336